

Communiqué

Avertissement sur les Résultats du premier semestre 2019

Compte tenu des données réunies à date, **INVOLYS** prévoit une baisse de son résultat net semestriel par rapport à celui de l'année précédente. Cette baisse, qui serait de l'ordre de 75%, s'explique principalement par le report de la signature d'une convention d'assistance avec l'État Gabonais, alors que la société avait pris l'habitude, depuis 2015, de ratifier ce genre de conventions au premier trimestre de chaque année.

Ce décalage dans la validation de la convention annuelle est dû à la priorité accordée par les équipes d'**INVOLYS** à la réduction de l'encours client qui avait atteint des proportions importantes à fin 2018. Aussi, les efforts déployés pour le recouvrement se sont traduits par l'établissement d'une convention de paiement échelonné sur dix trimestres avec l'État Gabonais et l'encaissement des deux premières échéances.

Partant, la convention d'assistance annuelle avec l'État Gabonais ne devrait être ratifiée qu'au cours du second semestre de l'année 2019.

Cette situation n'affecte en rien la stratégie de développement à moyen terme de l'entreprise, qui continue de bénéficier d'un positionnement à fort potentiel sur le marché des produits et services de transformation numérique, tant au Maroc qu'au niveau continental.